

La Minerve



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 688 POUR LA TARIFICATION DU DÉNEIGEMENT


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue par téléconférence et à huis clos le 6 avril 2020, le règlement numéro 688 pour la tarification du déneigement.

Le but de ce règlement est de mettre à jour et d'abroger le règlement existant qui porte le numéro 634.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 16 avril 2020.


Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 16 avril 2020, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 avril 2020.


Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière